

Situation des personnes exilées séjournant dans l'espace public des quartiers du 10^e

Vœu présenté par le Conseil de Quartier de la Grange-aux-Belles

PRE- CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DU 30 mai 2016

Monsieur le Maire,
Mesdames et Messieurs les élu-e-s,
Mesdames et Messieurs,

Le jeudi 12 mai 2016, lors de la plénière du Conseil de quartier de la Grange-aux-Belles/Terrage, les habitant-e-s présent-e-s ont souhaité soutenir un vœu concernant la situation difficile des personnes exilées séjournant dans l'espace public ; celle-ci porte atteinte à la dignité et au respect de ces populations vulnérables et impacte sévèrement le quotidien des habitants du quartier, de jour comme de nuit.

Le 14 septembre 2015, les habitants du 10^e vous ont sollicités par l'intermédiaire du Conseil de quartier de la Grange-aux-Belles/Terrage avec un premier vœu relatif aux exilés, à propos notamment de la situation place Raoul Follereau. Ce vœu a donné suite à l'organisation d'une table ronde le 17 décembre 2015 et la mobilisation des différents acteurs réunis à cette table a sans doute accéléré la prise en charge de ces personnes qui ont finalement été conduites le 23 décembre, dans le calme, vers un centre d'hébergement, après de trop longs mois d'attente. Nous tenons à vous remercier de votre mobilisation et nous espérons que la situation signalée par ce vœu saura trouver pareillement une issue favorable dans un bref délai.

En effet, suite à l'accroissement de l'arrivée d'exilés et leur présence continue dans nos quartiers, et à la fermeture décidée par la préfecture des arcades de la place Raoul Follereau par des palissades en bois, les habitants réunis en Conseil de quartier ont tenu à signaler la présence d'un campement permanent qui s'installe au Bassin Louis Blanc, en face de la caserne de pompiers. Ce sont là des dizaines de tentes qui hébergent dans des conditions sanitaires et humaines déplorable des exilés qui, après les stations de métro Stalingrad/Jaurès et la place Follereau, ne semblent avoir d'autre choix que d'organiser tant bien que mal leur survie dans le 10^e, en l'absence de prise en charge adaptée de la part de l'Etat.

En outre, les riverains du boulevard de la Villette ont observé depuis de trop nombreuses semaines un attroupement quotidien de demandeurs d'asile qui forment une file d'attente devant le 127 boulevard de la Villette afin d'être reçus par France terre d'asile pour obtenir un premier rendez-vous afin de débiter leurs démarches administratives. Ce bureau, à faible capacité d'accueil, ne peut juguler le flux massif et continu de dizaines de personnes qui n'hésitent pas à s'installer en pleine nuit avec tentes ou couvertures sur le boulevard dans l'espoir d'être mieux placées dans cette file d'attente où elles doivent patienter nuit et jour, dans des conditions d'hygiène et de sécurité inacceptables pour la dignité de ces personnes et pour le respect du cadre de vie des habitants du quartier, qui s'inquiètent moins de leur confort personnel que de la prise en charge humaine et solidaire des exilés. L'ouverture dans chaque arrondissement d'un point d'accès à un premier rendez-vous semble une nécessité pour soulager le 10^e, mais l'hébergement décent des exilés reste notre priorité.

C'est pourquoi nous vous demandons une nouvelle fois de tout mettre en œuvre pour nous aider à trouver une solution pérenne à cette situation. Nous avons parfaitement compris suite à nos échanges, notamment autour de la table ronde, que c'est la responsabilité de l'Etat qui est engagée sur cette question, mais nous avons besoin que nos élus d'arrondissement se fassent l'écho de nos préoccupations auprès des autorités compétentes et saisissent les instances qui doivent agir face à une situation que nous savons tous évolutive. Il nous semble alors impératif de ne pas laisser celle-ci se dégrader et d'anticiper les situations à venir.

Paris, le 12 mai 2016